



## Sci pour la résidence principale...

Par **titeuch\_old**, le **08/11/2007** à **13:23**

Bonjour

Je suis propriétaire de 49% des part d'une sci (ma mère a les 51%), la sci est propriétaire d'une maison, le bien à été acheté en 2001, j'alimente donc depuis le compte de la sci(a égalité avec ma mère) pour rembourser le credit immo

depuis 3ans j'habite cette maison avec ma femme, et donc nous alimentons le compte courant de la sci avec notre compte commun, nous sommes marié sous contrat.

En cas de divorce, est ce que ma femme peut pretendre a une part de la maison ? sachant qu'elle contribue d'une façon indirect (sci dans laquelle elle n'a pas de part) au financement de cette maison?

2eme petite question liée : est ce normal que mon notaire ne m'a pas fournis une copie du contrat de mariage ?

Merci bcp

Par **Jurigaby**, le **08/11/2007** à **15:07**

Bonjour.

Le contrat de mariage dit quoi?

C'est un contrat type séparation de biens?

Par **titeuch\_old**, le **08/11/2007** à **16:19**

ben justement, comme je ne l'ai pas je ne suis pas sur  
il me semble que mon notaire a fait en sorte qu'il y ai participation aux acquet en cas de divorce mais avec certain avantage de la communauté en cas de décès.....mais je ne me souviens plus des détails

de toute façon la sci a été contitué bien avant le mariage et sans ma femme

merci

Par **papa tango charly\_old**, le **08/11/2007** à **21:06**

... il n'empêche qu'elle contribue au remboursement d'un emprunt qu'elle n'a pas contracté....

Par **titeuch\_old**, le **09/11/2007** à **09:52**

Et donc ?

moi je veux bien lui rembourser sa part....mais peut elle demander à garder la maison ?

Par **Jurigaby**, le **09/11/2007** à **17:03**

Bonjour.

Non, elle peut pas garder la maison..

Mais, oui, vous devrez lui rembourser ses parts..

Par **titeuch\_old**, le **09/11/2007** à **17:50**

bonjour

encore une petite question, le remboursement de "sa part" est il majoré en fonction du prix de l'immobilier ?

et au sujet de mon contrat, puis je le demander à mon notaire ?

merci encore

Par **papa tango charly\_old**, le **09/11/2007** à **18:55**

oui et oui.